

210041-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Dienstleistungen von Architektur-, Konstruktions- und Ingenieurbüros und Prüfstellen – Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Filletttes à Paris 18ème

OJ S 60/2026 26/03/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Paris & Métropole aménagement

E-Mail: p.bousquet@parisetmetropole.fr

Rechtsform des Erwerbers: Von einer lokalen Gebietskörperschaft kontrolliertes öffentliches Unternehmen

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Wohnungswesen und kommunale Einrichtungen

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Filletttes à Paris 18ème

Beschreibung: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Filletttes à Paris 18ème

Kennung des Verfahrens: f653def3-7072-4a53-b1d0-639e3944ef0d

Interne Kennung: 2026/121/01

Verfahrensart: Verhandlungsverfahren mit vorheriger Veröffentlichung eines Aufrufs zum Wettbewerb/Verhandlungsverfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71000000 Dienstleistungen von Architektur-, Konstruktions- und Ingenieurbüros und Prüfstellen

2.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: ZAC Gare des Mines-Filletttes à Paris 18ème

Stadt: Paris

Postleitzahl: 75018

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

2.1.3. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 0,00 EUR

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 3 400 000,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: La présente consultation tend à l'attribution d'un accord-cadre ayant pour objet d'établir les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, dits «

marchés subséquents », portant sur des missions de maîtrise d'oeuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillettes située à Paris 18ème. La procédure se déroule en deux phases : - 1ère phase candidature : sélection des candidats qui seront admis à présenter une offre et à participer à la négociation. - 2ème phase offre : ouverte uniquement aux candidats sélectionnés. Les missions de maîtrise d'oeuvre seront réalisées en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la commande publique « Dispositions propres aux marchés publics liées à la maîtrise d'ouvrage publique et à la maîtrise d'oeuvre privée » (articles L2410-1 à L2432-2 du code précité). Chaque marché subséquent pourra porter sur tout ou partie d'un ou plusieurs éléments de mission. Le Maître d'ouvrage se laisse la possibilité de sectoriser l'opération et d'établir un phasage différenciant les interventions. Les missions élémentaires d'études et/ou de travaux pourront ainsi être lancées par secteur ou ensemble de secteurs, indépendamment les unes des autres. Les prestations couvertes par l'accord-cadre et susceptibles de faire l'objet de la passation de marchés subséquents sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Cette description est donnée à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et sera précisée en fonction de l'évolution du programme et des contraintes rencontrées en cours d'opération. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire, conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 3 400 000 Euros HT. Ce montant maximum s'applique à la totalité des missions prévues au CCTP (missions A+B+C+D). Dans le cadre des missions A, B, C les marchés subséquents seront réglés par un prix global et forfaitaire. Dans le cadre de la mission D, les marchés subséquents seront à bons de commande et comporteront un maximum fixé en valeur. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas allouer l'accord-cadre, en raison de l'homogénéité du besoin et de la forte imbrication des prestations attendues. L'accord-cadre ne comporte pas de tranches, ni d'options. Les variantes ne sont pas admises. Le nombre de candidats admis à présenter une offre à l'issue de la sélection des candidatures est de trois (3) à quatre (4) au maximum. Paris & Métropole Aménagement dans le cadre de sa politique d'achats responsables souhaite favoriser, au travers de ses opérations, l'accès à l'emploi des personnes durablement éloignées du marché du travail. Dans ce cadre, le présent marché comportera une clause sociale d'insertion obligatoire, en référence à l'article L2112-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique. Le détail des conditions d'exécution à caractère social est indiqué dans les CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillettes à Paris 18ème

Beschreibung: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillettes à Paris 18ème

Interne Kennung: 2026/121/01

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71000000 Dienstleistungen von Architektur-, Konstruktions- und Ingenieurbüros und Prüfstellen

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: ZAC Gare des Mines-Fillettes à Paris 18ème

Stadt: Paris

Postleitzahl: 75018

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 7 Jahre

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 0,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Zusätzliche Informationen: La présente consultation tend à l'attribution d'un accord-cadre ayant pour objet d'établir les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, dits « marchés subséquents », portant sur des missions de maîtrise d'oeuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillettes située à Paris 18ème. Les missions de maîtrise d'oeuvre seront réalisées en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la commande publique « Dispositions propres aux marchés publics liées à la maîtrise d'ouvrage publique et à la maîtrise d'oeuvre privée » (articles L2410-1 à L2432-2 du code précité). Chaque marché subséquent pourra porter sur tout ou partie d'un ou plusieurs éléments de mission. Le Maître d'ouvrage se laisse la possibilité de sectoriser l'opération et d'établir un phasage différenciant les interventions. Les missions élémentaires d'études et/ou de travaux pourront ainsi être lancées par secteur ou ensemble de secteurs, indépendamment les unes des autres. Les prestations couvertes par l'accord-cadre et susceptibles de faire l'objet de la passation de marchés subséquents sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Cette description est donnée à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et sera précisée en fonction de l'évolution du programme et des contraintes rencontrées en cours d'opération. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire, conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 3 400 000 Euros HT. Ce montant maximum s'applique à la totalité des missions prévues au CCTP (missions A+B+C+D). Dans le cadre des missions A, B, C les marchés subséquents seront réglés par un prix global et forfaitaire. Dans le cadre de la mission D, les marchés subséquents seront à bons de commande et comporteront un maximum fixé en valeur. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas allouer l'accord-cadre, en raison de l'homogénéité du besoin et de la forte imbrication des prestations attendues. L'accord-cadre ne comporte pas de tranches, ni d'options. Les variantes ne sont pas admises. Le nombre de candidats admis à présenter une offre à l'issue de la sélection des candidatures est de trois (3) à quatre (4) au maximum. Paris & Métropole Aménagement dans le cadre de sa politique d'achats responsables souhaite favoriser, au travers de ses opérations, l'accès à l'emploi des personnes durablement éloignées du marché du travail. Dans ce cadre, le présent

marché comportera une clause sociale d'insertion obligatoire, en référence à l'article L2112-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique. Le détail des conditions d'exécution à caractère social est indiqué dans les CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Les critères de sélection des candidatures sont précisés dans le règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur pourra en toute hypothèse décider d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation. Si le pouvoir adjudicateur décide d'organiser des négociations, les phases successives de négociations ne viseront pas à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution prévus dans le règlement de la consultation de la phase offre (phase 2).

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 3

Höchstzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 4

Der Erwerber behält sich das Recht vor, den Auftrag aufgrund der ursprünglichen Angebote ohne weitere Verhandlungen zu vergeben

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Valeur Technique

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 70

Kriterium:

Art: Preis

Beschreibung: Prix des prestations

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 30

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_cLTgrMp3M4

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_cLTgrMp3M4

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 29/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: ja

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 100

Begründung der Laufzeit der Rahmenvereinbarung: L'accord-cadre sera conclu pour une durée de sept (7) ans à compter de sa notification au titulaire, sous réserve de la prorogation du traité de concession de la ZAC Gare des Mines-Filletttes qui arrive à expiration le 31 décembre 2030. Cette durée se justifie par l'objet de l'accord-cadre portant sur l'accompagnement de la SPL Paris & Métropole aménagement pour la réalisation des aménagements des lots constructibles et des espaces publics de la ZAC. La durée et la complexité de l'opération d'aménagement nécessitent la permanence d'une équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine et paysagère et des espaces publics en vue d'assurer la pérennité et la cohérence globale du projet dans le temps et l'espace jusqu'à un stade suffisamment avancé de réalisation du projet d'aménagement de la ZAC Gare des Mines-Filletttes. Ce délai est ainsi fixé à une durée de sept ans, temps nécessaire pour concevoir, réaliser et livrer une phase d'aménagement cohérente dans l'espace et dans le temps. La mission du maître d'oeuvre urbain s'achève à la fin de ses missions de suivi de la réalisation des lots et des espaces publics de la ZAC. La mission du maître d'oeuvre des espaces publics s'achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement (prévu à l'article 44.1, 2ème alinéa du CCAG applicable aux marchés de travaux), le cas échéant prolongé, si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période et s'il n'a pas été remédié aux désordres survenus pendant la période initiale. Dans cette hypothèse l'achèvement de la mission intervient lorsqu'il a été remédié à l'ensemble des réserves à la réception et aux désordres constatés pendant le délai initial de garantie. En cas de pluralité de délais de garantie de parfait achèvement, la mission de maîtrise d'oeuvre s'achève à l'expiration du dernier délai de garantie de parfait achèvement dans les conditions Il n'est pas prévu de reconduction.

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal judiciaire de Paris

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal judiciaire de Paris

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Paris & Métropole aménagement

Organisation, die Angebote bearbeitet: Paris & Métropole aménagement

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Paris & Métropole aménagement

Registrierungsnummer: 52208576000034

Postanschrift: 12, passage Susan Sontag CS30054

Stadt: Paris cedex 19

Postleitzahl: 75927

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

E-Mail: p.bousquet@paris-et-metropole.fr

Telefon: 0175773500

Endpunkt für den Informationsaustausch (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_cLTgrMp3M4

Profil des Erwerbers: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: Tribunal judiciaire de Paris

Registrierungsnummer: 17750111101763

Postanschrift: Parvis du Tribunal de Paris

Stadt: PARIS

Postleitzahl: 75859

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

E-Mail: tj-paris@justice.fr

Telefon: 0144325151

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: ac143325-eec8-4fe0-a0f9-606338416769 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 25/03/2026 13:57:19 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 210041-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 60/2026

Datum der Veröffentlichung: 26/03/2026